



ensemble pour bâtir votre avenir

POURQUOI L'ORGANISATION SYNDICALE CFE-CGC NE SIGNE PAS L'ACCORD NAO 2015 ?

La hausse moyenne pour 2015 des salariés SANEF ne sera pas la même pour tous !

- **Plus** pour le personnel d'exécution
- **Moins** pour le personnel de la maîtrise encadrement, la maîtrise de qualification et les cadres.

- ❖ Pour les salaires bruts de base inférieurs à 20 000 €
Une augmentation de 1,00 % en moyenne dont 0,25% au titre de la valorisation de la performance et du déroulement de carrière. Sont concernés en majorité les Exécution échelle 5 et 6.
- ❖ Pour les salaires bruts de base compris entre 20 000 € et 25 000 €
Une augmentation de 0,86 % en moyenne dont 0,25% au titre de la valorisation de la performance et du déroulement de carrière. Sont concernés en majorité les Exécution Echelle 7.
- ❖ Pour les salaires bruts de base supérieurs à 25 000 €
Une augmentation de 0,82 % en moyenne dont 0,25% au titre de la valorisation de la performance et du déroulement de carrière. Sont concernés en majorité les personnels de la Maîtrise, Echelle 8 et au-delà.
- ❖ Pour les Maîtrises et les Cadres forfaitaires, une hausse en moyenne de 0,85 %.
- ❖ Pour l'ensemble des salariés s'ajoute sur la part mutuelle le passage de 34 % à 30 % de la cotisation salariale.

- La CFE-CGC avait demandé :
 - une hausse globale POUR TOUS de 2,5 %, ... On en est loin.
 - UNE NEGOCIATION PORTANT SUR LES BAS SALAIRES HORS NAO, qui n'a pas été retenue par la direction ni par les autres organisations syndicales.

Encore un coup de massue pour les Maîtrises et les Cadres.

LA CFE-CGC REFUSE une NEGOCIATION NAO avec des augmentations ridicules des salaires et de plus PAR CLASSIFICATION.

POURQUOI LES HAUTS DIRIGEANTS NE BAISSENT-ILS PAS LEURS SALAIRES POUR DONNER AUX SALARIES ?

POURQUOI LES ACTIONNAIRES NE DONNENT-ILS PAS UNE PART DE LEURS DIVIDENDES AUX SALARIES ?

NON AUX AUGMENTATIONS DES SALAIRES INEGALES, Ne l'oubliez pas LORSQUE VOUS METTREZ VOTRE BULLETIN DE VOTE DANS L'URNE AU MOIS DE JUIN PROCHAIN.

La CFE-CGC ne signera donc pas l'accord NAO 2015 tout comme, rappelez-vous c'était déjà le cas en 2013 où seule la CFE-CGC n'avait pas signée, les propositions de la direction en dessous de l'inflation.

Notre syndicat CFE-CGC fera tout pour préserver notre pouvoir d'achat, POUR TOUS.